» Il vient à peine de passer ce déguisement qu'un lieutenant de l'armée de Versailles fait irruption.

» — On a caché ici un communard. Rendez-le nous. A son tour on a « va le coller au mur ».

» — Vous vous méprenez, monsieur, dit la vieille fille, je suis seule ici; — et se tournant vers l'insurgé revêtu de la soutane, elle ajoute doucement : — avec mon frère.

» L'officier salue respectueusement et se retire.

» Comment le public acceptera-t-il ce tableau saisissant d'évènements qui, malgré le recul des années, semblent encore récents ?

» Attendons la première.

Ce que nous pouvons dire, c'est que la nouvelle œuvre de M. François Coppée est, sans contredit, la plus belle et la plus forte qu'il ait écrite.

« Elle comporte six personnages, trois hommes et trois femmes :

» Le prêtre, M. Got ; le membre de la commune, M. Laroche ; le lieutenant de l'armée de Versailles, M. Leitner ; Mme Tessandier, qui remplit le rôle de la sœur du prêtre fusillé ; Mmes Granger et Hadamard, qui personnifient les voisines.

NOUVELLES DU JOUR

Nominations militaires

Paris, 8 décembre. — M. le général de division Hanrion, commandant le 10e corps à Rennes, est placé dans la 2e section de réserve au cadre de l'état-major général.

M. Janin, capitaine de gendarmerie, désigné pour Valenciennes, passe à Argentan.

La révolution du Brésil

Lisbonne, 8 décembre. — Le comte d'Eu, interrogé sur les causes de la révolution au Brésil, a déclaré que les républicains, quoique peu nombreux, ont su habilement exploiter, au profit de leur cause, tous les mécontents.

Les propriétaires et les commerçants étaient déjà fort irrités de l'abolition de l'esclavage.

D'autre part, l'armée, étant très ambitieuse, on songea à rétablir une garde nationale.

Les républicains en profitèrent pour répandre, dans l'armée, l'idée que cette mesure était dirigée contre elle, et qu'on allait établir la garde nationale sur tout le territoire.

Ce fut alors que l'armée qui n'en voulait qu'aux ministres se souleva aux cris de : Vive la République ! et fit la Révolution !

La discussion de l'élection Joffrin

Paris, 8 décembre. — La discussion de l'élection de M. Joffrin, qui aura lieu demain, sera certainement très chaude, et des incidents de séance sont à prévoir.

Mais l'agitation sera, croyons-nous, limitée au Palais-Bourbon, et, malgré certaines dispositions prises ce soir par la Préfecture de police, il n'y aura pas de manifestation, sur la place de la Concorde.

Si, comme l'attitude de la majorité, surtout depuis quelques jours, le fait prévoir, le faux élu de Clignancourt est validé, un meeting monstre de protestation sera aussitôt organisé.

A ce propos, nos renseignements donent comme presque improbable que le général Boulanger se représente à la suite d'un manifeste de protestation. Il déclarera céder la place, soit à M. de Susini, soit à M. Andrieux.

Les expositions internationales

Paris, 8 décembre. — *L'Officiel* publie un décret instituant, auprès du ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, une commission consultative permanente dénommée : *Commission supérieure des expositions internationales.*

Un canard du « Matin »

Paris, 8 décembre. — Le *Matin* lance le canard suivant :

« Londres, 8 décembre. — On dit que le général Boulanger vient de signer un traité pour aller faire en Amérique une série de conférences.

» Le départ serait fixé au commencement de l'année prochaine.

» Les conférences auraient pour sujet le boulangisme et le général Boulanger.

» Il ferait sa première conférence à l'académie de musique à New-York, avant de parcourir les Etats.

» D'après son traité, le général ferait trente conférences à 120 livres sterling chacune. »

A propos de l'élection de M. Bischoffsheim

Paris, 8 décembre. — M. Raiberti, le concurrent de M. Bischoffsheim, communique à plusieurs journaux une lettre adressée par lui à M. Léonce Legros, ancien officier de marine. Voici quelques passages de cette lettre :

« Mon cher ami,

» Le premier bureau a validé l'élection de M. Bischoffsheim; la Chambre va décider; quel que soit son verdict, dites à nos amis de s'incliner.

» J'ai fait mon devoir, j'ai protesté au nom du suffrage universel, acheté, vendu, déshonoré; alors on a mis en cause la patrie.

» On a identifié la France avec M. Bischoffsheim, on l'a proclamé le candidat français; on m'a proclamé le candidat séparatiste, on a laissé croire que pour avoir un siège à Nice, la France ait dû l'acheter; on a insinué que le Quirinal avait un candidat de ce côté des Alpes et qu'il le soutenait de son argent. »

« En terminant, M. Raiberti déclare que, fils d'officier français, officier français lui-même, il méprise les outrages qu'on lui adresse et il ajoute que Nice les méprise aussi.

Réunion boulangiste à Grenoble

Grenoble, 8 décembre. — Un punch boulangiste a eu lieu hier dans la soirée, sous la présidence de M. Le Hérissé.

Des discours ont été prononcés par MM. Le Hérissé et Laguerre, attaquant vivement la Chambre et engageant les électeurs à se préparer à faire triompher le boulangisme aux élections complémentaires législatives et aux élections municipales.

La réunion s'est terminée sans incident, après le discours de M. Léveillé, député de Limoges.

Réunion du conseil supérieur de guerre

Paris, 8 décembre. — Le conseil supérieur de la guerre, se réunira lundi, sous la présidence de M. de Freycinet.

Dans cette séance, le conseil supérieur sera appelé à prendre un parti entre le maintien de corps d'armée *bis*, constitués de toutes pièces, à la mobilisation et l'adjonction soit d'une troisième division, soit d'un troisième régiment à chaque brigade de corps d'armée actif du temps de paix.

Cette dernière solution a donné les meilleurs résultats pendant les manœuvres du 9e corps; elle sera défendue par le général Miribel.

Les prévisions de mobilisation étant toujours arrêtées un an à l'avance, le remplacement des corps d'armée *bis* par un renfort des grandes unités existantes ne sera appliqué qu'en 1891.

L'armement russe et la presse militaire allemande

Paris, 8 décembre. — La presse militaire allemande s'est grandement émue d'un important article du *Novoie Wrémia* sur l'armement des troupes russes ; celles-ci n'ont pas encore le fusil à répétition de petit calibre et les fabricants étrangers lui font des offres de tous côtés.

D'après la feuille de Saint-Pétersbourg, l'administration de la guerre est absolument décidée à écarter de parti pris les fabricants allemands, anglais et même belges.

Le journal conclut à l'adoption du fusil Lebel par la Russie.

L'unité d'armement, dit ce journal, serait un trait d'union nouveau entre les deux grandes nations qui encadrent l'Europe.

Mesures arbitraires

Albert, 8 décembre. — Le bureau de bienfaisance d'Albert (Somme), vient de prendre une délibération par laquelle il exclut de tout secours les familles ayant leurs enfants à l'école des frères.

L'usine Krupp en Amérique

Paris, 8 décembre. — On annonce que Krupp, le fameux fabricant de canons, a l'intention de quitter prochainement sa fonderie d'Essen pour s'établir définitivement en Amérique.

Il achèterait un vaste terrain, près Pittsburg, en Pensylvanie, pour y établir une fabrique de canons monumentale.

Dernier écho des grèves de Westphalie

Essen 8 Décembre. — D'après la *Gazette du Rhin et de Westphalie*, le comité de l'union des mines a pris une résolution aux termes de laquelle les sociétés minières sont invitées à revenir sur leur refus de réadmettre au travail les mineurs congédiés après la grève du printemps dernier.

Les sociétés d'Essen se seraient déjà soumises à cette décision.

Permis de séjour réfusé

Vienne, 8 décembre. — On mande de Vienne au *Figaro* :

« M. Jean Orth (archiduc Jean), a demandé une permission de séjour en Suisse au gouvernement fédéral; mais on lui a refusée. »

Les émules de Jack l'Eventreur

New-York, 8 décembre. — On télégraphie de Milville (New-Jersey) qu'une femme de couleur a été trouvée, aujourd'hui, horriblement mutilée.

Les blessures sont absolument semblables à celles constatées sur les cadavres de Witechapel.

On a arrêté un ouvrier verrier sur lequel pèsent des charges graves.

Cet individu nie cependant énergiquement être l'auteur du crime.

NOUVELLES MILITAIRES

Congés de soutiens de famille. — Aux termes d'un récent décret, les chefs de corps sont autorisés à délivrer des congés à titre de soutien de famille, valables jusqu'à la date de leur passage dans la réserve: 1° Aux hommes de la classe de 1885, dans la proportion de 2 p. 100 de l'effectif de la partie de cette classe restant actuellement sous les drapeaux; 2° Aux hommes de la classe de 1886, dans la même proportion, par rapport à l'effectif de cette classe actuellement présent sous les drapeaux.

Les congés ainsi accordés aux militaires de la classe 1885 seront en sus de ceux déjà accordés aux hommes de la même classe. Des congés, à titre de soutiens de famille, pourront être également accordés aux hommes de la classe 1887, dans les conditions déterminées par l'article 22 de la loi du 15 juillet 1889 et jusqu'à concurrence de 1 p. 100 après la première année de service et de 1 p. 100 après la deuxième année de service.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le renouvellement partiel du Tribunal de Commerce. — Hier dimanche, ont eu lieu des élections pour le renouvellement partiel du Tribunal de Commerce. En voici les résultats :

CANTONS DE ROUBAIX : Inscrits, 1559; votants, 555.

Election du président : MM. Ch. Droulers-Prouvost, 530 voix; Ad. Prouvost, 12; Roussel, 11; Dumortier, 11; Lestienne, 9; Carré, 7; Prouvost, 7; Ternynck, 2; Watine-Hovelacque, 1; Emile Bossut, 1 ; bulletins blancs, 10.

Election de trois juges : MM. Adolphe Prouvost, 540; F. Roussel, 527; Dumortier-Cuignet, 423; divers, 53; bulletin nul, 1.

Election de trois juges-suppléants : MM. Voldemar-Lestienne, 536; E. Bossut, 524; H. Carré, 518; divers, 55; bulletins nuls, 2.

CANTON DE LANNOY : Inscrits, 338 ; votants 61.

Election du président : M. Charles Droulers-Prouvost, 60 voix.

Election de trois juges : MM. Roussel, 60; Ad. Prouvost, 58 ; Dumortier-Cuignet, 55.

Election de trois juges-suppléants : MM. Carré, 59 voix ; Lestienne, 59; Emile Bossut, 59.

RÉSULTAT TOTAL : Inscrits : 1897 ; votants : 616 ; majorité absolue : 475.

Président : M. Ch. Droulers-Prouvost, 590 voix, ÉLU.

Juges : MM. Adolphe Prouvost, 598 voix ; Roussel, 587 ; Dumortier-Cuignet, 478, ÉLUS.

Juges-suppléants : MM. Lestienne, 595 voix ; E. Bossut, 583; Carré, 577, ÉLUS.

A la mairie de Roubaix, une cinquantaine d'électeurs se sont trompés d'urne.

Une audition de la « Cœcilia ». — La *Cœcilia Roubaisienne*, dirigée par M. Paul Fournier, s'est fait entendre Dimanche à midi à l'église Saint-Martin et c'est avec plaisir que nous avons écouté les quatre chœurs qu'elle a exécutés avec une grande perfection.

C'est d'abord le *Kyrie* de M. Lagye, dont la large envergure produit tant d'effet et dont M. Oscar Lefebvre, une des meilleures basses de Roubaix a fait ressortir les multiples nuances ; puis le *Salutaris* chanté par M. Richard de Bœve, avec une voix de baryton bien conduite.

M. Paul Fournier a arrangé avec beaucoup d'art un *Agnus Dei* sur les motifs d'un délicieux chœur de Rameau : *Paix charmante*, et nous devons dire que c'est le morceau le plus apprécié de l'audition.

Pour terminer, la *Cœcilia* a chanté un chœur de circonstance de la composition de M. Camille de Vos, dont l'effet est très grand et qu'on a peu écouté malheureusement, une grande quantité de fidèles quittant l'église avec bruit pendant l'exécution du morceau.

En somme, excellente audition, qui fait le plus grand honneur à M. Paul Fournier.

TISSAGE-FILATURE. — Les constructeurs ou fournisseurs de machines ou d'articles pour tissage, filature, doivent faire insérer leurs noms, adresse, spécialités, dans l'*Agenda des industries textiles pour 1890*, petit livre utile, intéressant à consulter tous les jours de l'année, et qui sera adressé dans la France entière, à tous les INDUSTRIELS travaillant la laine, le coton, le lin, la soie, le jute : FABRICANTS, FILATEURS, RETORDEURS, TEINTURIERS, etc., etc. Envoyez sans tarder renseignements à l'éditeur A. REBOUX, à Roubaix. 12081D.

Le vol de 30.000 francs de Tournai. — Cette affaire qui, depuis si longtemps, est en instance et dont nous avons si souvent entretenu nos lecteurs, va enfin recevoir une solution.

Les inculpés, qui sont au nombre de sept, sont assignés à comparaître devant le tribunal correctionnel de Lille, jeudi prochain 12 décembre.

Voici leurs noms : François Vereruyssen, âgé de 36 ans, matelassier ;

Louis Notteghem, âgé de 32 ans, tisserand ;

Joseph Meesdagh, âgé de 60 ans, voyageur de commerce ;

Olva Bertauld, jeune fille de 29 ans, sans profession, maîtresse de Vereruyssen, qui, malgré toutes les recherches de la police, n'a pu encore être pincée ;

Thérèse Massart, âgée de 30 ans, femme Notteghem.

Ces cinq premiers demeurent à Roubaix.

Edouard Gelée, âgé de 41 ans, changeur, demeurant rue des Jardins, à Lille.

Et Jules Deleu, caissier, âgé de 20 ans, demeurant à Roubaix.

Ces sept individus sont cités comme auteurs ou comme complices de ce vol et parmi eux, se trouve le nommé Gelée qui est un rusé compère, et pourrait bien donner du fil à retordre à ses juges qui, nous l'espérons bien, ne se laisseront pas attendrir par son langage à effet et ses manières empruntées.

Me Binet, avocat, plaidera la défense de Gelée et Me Petit, celle de Deleu.

Cette affaire importante est appelée à avoir un très grand retentissement, vu les circonstances extraordinaires qui ont accompagné ce vol.

Trente-cinq témoins ont été assignés à la requête du ministère public dont les fonctions seront remplies par M. le substitut Guillemin.

Un homme tombé dans le canal. — Dimanche matin, vers trois heures et demie, M. Guillaume Breyer, éclusier au quai de Marseille, entendant des gémissements, sortit précipitamment et aperçut dans le canal un homme qui se débattait en appelant : « Au secours ! »

Il lui jeta aussitôt une corde de sauvetage et, avec l'aide de son fils et d'un bâtelier, il parvint à sauver le malheureux, un nommé Pierre D... qu'il transporta évanoui et qu'il rappela à la vie après quelques soins.

Cet homme put fournir alors quelques explications. Il raconta qu'après son travail, il s'était amusé et que, trébuchant un peu en longeant le canal, c'est à la suite d'un faux pas qu'il tomba à l'eau.

Sa femme, prévenue par des agents de police de patrouille, arriva chez M. Breyer et put revenir chez elle avec son mari, après avoir remercié cent fois le brave éclusier.

Gare aux pick-pockets. — Dimanche matin, Mlle Azéina Coupez, employée au service téléphonique de Roubaix, sortant de l'église Ste-Elisabeth, vers neuf heures et demie, s'aperçut que son porte-monnaie, contenant une somme de quarante-six francs et un mandat de cent francs, lui avait été enlevé.

Elle porta plainte au commissariat du troisième arrondissement.

Quelques minutes plus tard, un petit gamin que l'on croyait coupable, était arrêté et fouillé. N'ayant rien trouvé sur lui on le relaxa. L'enquête continue.

Wattrelos. — Les obsèques de M. Desmettre, chevalier de la légion d'honneur, ont eu lieu samedi, au milieu d'une foule considérable.

La croix du défunt placée sur un coussin était portée par M. Auguste Dervaux, médaillé militaire.

Le corps était porté par d'anciens soldats ayant de très-beaux états de service militaire.

Le corps des pompiers, la brigade de gendarmerie et les membres de la famille, parmi lesquels un grand nombre de militaires médaillés, suivaient.

— *L'audition des « Enfants de la Lyre ».* — La société philharmonique les *Enfants de la Lyre* s'est fait entendre dimanche, à la messe de onze heures et demie; et nous devons dire que tous les morceaux ont été exécutés avec une maëstria digne d'éloges.

La plupart des sociétaires sont des ouvriers qui emploient leurs loisirs à faire de la musique, et il faut convenir qu'étant donné le peu de temps qu'ils peuvent mettre à leurs études, il y a de leur part, un goût très prononcé et une bonne volonté évidente.

La *Fantaisie* et *Jeanne d'Arc*, de Molart, sont autant de morceaux, dont les *Enfants de la Lyre* ont fait ressortir les multiples nuances et dont l'exécution a fait plaisir à tous. Il convient également de féliciter M. Charles Josse, clarinette solo de la société, qui a exécuté une fantaisie de Rossini avec un charme tout particulier.

A trois heures, les *Enfants de la Lyre* ont été donner une sérénade à M. Pierre D'Halluin, leur président, et ont fait la traditionnelle promenade.

Aujourd'hui à trois heures a lieu le banquet de Ste-Cécile de la société.

— *Commencement d'incendie.* — Un commencement d'incendie s'est produit samedi après-midi, vers 2 h. 1/2, chez M. Linchart, épicier à la Vieille-Place, à Wattrelos. Le feu a pris naissance à un métier à tisser qui se trouvait dans la place attenante à l'épicerie. Les dégâts sont évalués à 100 francs ; ils sont couverts par la compagnie d'assurance *La Providence*.

Wasquehal. — Un accident s'est produit, samedi après midi, à la ferme de M. Hameau au *Capreau*, près du château Béthune. M. Hameau était monté sur un échafaudage haut de quatre à cinq mètres, lorsqu'une planche se brisa et M. Hameau tomba sur le sol, se fracturant le poignet.

Lorsqu'on le releva, il avait la figure toute ensanglantée et de nombreuses ecchymoses par tout le corps. Un docteur lui a donné des soins ; les blessures qu'il a reçues sont assez graves.

Cartes de visites. — L'imprimerie du *Journal de Roubaix* offre à un prix exceptionnel, aux lecteurs du journal, une jolie boîte contenant cent cartes et cent enveloppes. (*Voir à la 4e page*). — **Cartes de visites à 2 fr. le cent.**

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

Elections au tribunal de commerce. — Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Electeurs inscrits : 1427; votants : 368; majorité absolue : 358 voix.

Ont obtenu :

M. Jules Desurmont, président sortant d'exercice, 361 voix.

M. Edouard Six, juge titulaire sortant, 345 voix.

M. Alexandre Deletombe, juge titulaire sortant, 363 voix.

M. Denis Frys, juge suppléant sortant, 345 voix.

M. Charles Pollet-Caulliez, juge suppléant sortant, 336 voix.

Sont donc seuls élus : M. Jules Desurmont, comme président, et M. Alexandre Deletombe, comme juge titulaire. Il y aura lieu en conséquence de procéder, dans quinze jours, à un second tour de scrutin.

A propos du téléphone. — Nous signalons aujourd'hui à l'administration des Postes une modification qu'il serait fort facile d'apporter dans le service.

On sait combien est grande, dans nos deux villes, la similitude des noms. Aussi des erreurs inévitables se produisent fréquemment dans les communications téléphoniques. Il y aurait un moyen bien simple de remédier à ces inconvénients, c'est de porter sur les listes, qui sont distribuées chaque année aux abonnés, en regard du nom, un numéro d'ordre qui concorderait au numéro du poste central.

Il suffira ainsi, pour demander une communication, de désigner le numéro au lieu du nom de l'abonné. Pour l'employé du poste télégraphique la besogne serait simplifiée puisqu'il n'aurait qu'à se reporter au numéro du tableau, et d'un autre côté, des erreurs devenant plus difficiles, il y aurait moins de perte de temps pour le public.

Voilà donc une modification bien facile et peu coûteuse qui sera, nous en sommes certain, accueillie favorablement par tous ceux qui ont à se servir régulièrement du téléphone : espérons que l'administration des postes leur donnera cette légère satisfaction.

Arrestation. — Sophie Six, ménagère à Wervicq, âgée de 35 ans, avait été condamnée par le tribunal correctionnel de Lille à un mois pour abus de confiance. Ne s'étant pas rendue pour subir sa peine, elle a été arrêtée par la gendarmerie de Tourcoing et conduite à Lille.

LILLE

Les élections consulaires. — Dimanche, ont eu lieu, à la mairie, salle des adjudications, les élections au Tribunal de Commerce, pour le remplacement du président, de quatre juges titulaires, et de quatre juges suppléants ; voici les résultats:

Président : M. J. Le Blan, 318 voix.

Juges titulaires : MM. A. Ozenfant, 317 voix ; Ch. Boquet, 316 ; H. Wargnies, 314 ; Alfred Thiriez, 312.

Les candidats aux sièges de juges-suppléants ont obtenu également peu de voix.

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité suffisante, il sera procédé à un second tour de scrutin.

Le conflit administratif. — Nous avons annoncé hier la démission de la municipalité de Lille.

Aujourd'hui rien de bien neuf dans la question de la municipalité, sauf cette petite note donnée par le *Petit Nord* :

« Le bruit court que M. Tirard aurait refusé la démission de la municipalité de Lille.

» On nous informe d'autre part que la municipalité doit se rendre aujourd'hui à Paris pour une entrevue avec le ministre de l'intérieur au sujet de la démission qu'elle a présentée.

» Les motifs qu'elle invoque pour démissionner seraient tout brièvement exposés ; il ne serait mention que d'un désaccord existant entre la municipalité et l'administration préfectorale. »

La polémique continue entre le *Progrès* et le *Réveil*; comptons les coups :

« Le maire et ses adjoints, dit le *Réveil*, se sont fait justice eux-mêmes en abandonnant la direction des affaires municipales.

» Leur démission est l'aveu même des fautes commises. C'est plus encore : c'est la reconnaissance de leur impuissance à les réparer.

» En effet, si la municipalité avait la certitude d'avoir raison contre l'administration supérieure, elle devait soumettre la question au conseil municipal, en établissant clairement et complètement sa situation financière de façon à convaincre et le conseil et l'opinion publique.

» Si, au contraire, la situation était telle que la dépeignait la préfecture, le devoir des administrateurs de la ville était de remercier celui qui leur avait signalé le péril et, d'accord avec le conseil municipal, de rechercher les moyens de réparer le mal accompli.

» La démission n'est pas une solution : c'est une faiblesse ou une désertion.

Le *Progrès*, lui, dans un long article de fond, expose les origines de la querelle préfecto-municipale; naturellement il « tombe » le préfet; nous n'y relèverons que ce passage ;

« M. Saisset-Schneider a peut-être, comme le cœur, des raisons que la raison ne connaît pas, mais à défaut de ses desseins véritables, il est un rapprochement qui s'impose.

» Le 12 mai, M. Boulanger faisait son entrée à Lille. Ce jour-là, le maire de Lille a fait son devoir, tout son devoir, M. le préfet du Nord n'a pas fait le sien.

» Pour qui connaît la vivacité de certaines rancunes et de certaines vanités, on pouvait donc prévoir que M. Saisset-Schneider ne pardonnerait jamais cette journée à M. Géry Legrand. »

M. Thivrier à Lille. — M. Thivrier, le député socialiste de Montluçon, qui, pour tenir l'engagement pris envers ses électeurs, siége en blouse au Palais-Bourbon, et qui doit présider ce soir la conférence organisée à l'Hippodrome lillois par le parti ouvrier de Lille, est arrivé dans notre ville, dimanche, par l'express de midi trois. M. Thivrier était accompagné des citoyens Jules Guesde et Duc-Quercy, les orateurs inscrits pour la conférence de ce soir.

Le député socialiste de Montluçon, qui paraît âgé de quarante à quarante-cinq ans, est petit et voûté; inutile de dire qu'il portait la blouse à laquelle il doit toute sa popularité. C'est une blouse de toile bleue, unie, plutôt vieille que neuve et un peu défraichie par les lavages successifs.

Ouverte sur la poitrine, elle laisse voir une chemise blanche et un vêtement noir. Au cou, une petite cravate de soie noire ; sur la tête, un chapeau rond de feutre noir à bords assez larges. Le citoyen Thivrier a le teint jaunâtre, et sa figure est encadrée d'une barbe noire peu soignée.

Les orateurs socialistes ont été reçus à la gare par quelques-uns des membres du parti ouvrier de Lille, et sont descendus à la *Ferme*, l'estaminet tenu par le citoyen Delory, rue de Béthune.

A six heures et demie, une conférence socialiste a eu lieu à l'hippodrome.

Quinze cents personnes environ, parmi lesquelles des dames, et de nombreux Roubaisiens et Tourquennois, se trouvaient dans la salle.

M. Thivrier préside, ayant comme assesseurs MM. Delplanque, Delcourt, et un socialiste âgé, de Tourcoing.

M. Thivrier prend la parole. Ce n'est pas un orateur, tant s'en faut. Il parle péniblement, et il y a une véritable déception dans la salle.

Il remercie l'assemblée de la marque de confiance qu'elle lui a donnée, en l'appelant à la présidence. Il dit qu'il n'est pas seulement le député de Montluçon; il est aussi le député des ouvriers de Paris, il l'est aussi de ceux de Lille, et de la France entière.

Après Thivrier, les citoyens Jules Guesde et Duc Quercy ont pris la parole et ont traité la question ouvrière, on devine avec quelle violence. Aucun incident important à signaler.

Conseil départemental de l'enseignement. — Par arrêté préfectoral du 7 décembre 1889, l'élection pour le renouvellement des délégués des instituteurs et des institutrices publics au conseil départemental et des délégués adjoints à ce même conseil pour les affaires relatives à l'enseignement privé aura lieu le *dimanche 22 décembre courant.*

La Sainte-Barbe. — Le bataillon des Canonniers sédentaires a célébré, dimanche, la fête de sa patronne. A midi, l'excellente musique que dirige si habilement M. E. Colin, s'est fait entendre à l'église Saint-Maurice, qu'emplissait une affluence considérable.

Le soir, un joyeux banquet a eu lieu à l'Hôtel de la rue des Canonniers.

Mons-en-Barœul. — Un incendie a détruit dimanche soir, la ferme occupée par M. Delbart, à Mons-en-Barœul. Tout a été absolument détruit. On ignore la cause.

CONCERTS & SPECTACLES

Grand-Théâtre de Roubaix. — *Marceau ou les Enfants de la République*, drame en cinq actes et dix tableaux par MM. ANICET BOURGEOIS et M. MASSON. — *Le cœur et la main*, opéra-comique en trois actes, paroles de MM. CH. NUITTER et ALEX. BEAUMONT, musique de CHARLES LECOQ.

Quel drame superlifique que *Marceau ou les Enfants de la République*.

Je veux mettre de côté toute question politique et ne regarder que le fond même de l'œuvre, et je suis forcé de constater combien toutes ces tirades *patrouillotiques* sont creuses, combien le sujet est d'un intérêt peu soutenu. C'était certainement une belle figure que celle de Marceau, et le drame qu'on a voulu faire sur lui, le rapetisse, l'amoindrit, en fait un vulgaire amoureux, dont toute l'énergie s'envole devant la pensée de la femme aimée.

Clovis Hugues nous a montré également Danton, le farouche conventionnel, abêti, amolli par un amour irraisonnable, et nous finirons par croire que tous ces *Enfants de la République* étaient des êtres faibles, assujettis à de tout autres passions que la politique et dont toute la volonté tombait devant le regard d'une femme. Ah, je préfère les voir avec leurs crimes et leur sauvagerie que de les suivre avec nos auteurs dramatiques, dans l'antre où le lion amoureux se fait couper les griffes.

Et puis nous sommes dans un siècle où le ridicule tue, et le drame de MM. Anicet Bourgeois et M. Masson l'est souverainement. L'apothéose de Marceau ne s'est fait que très longtemps après sa mort, et pourtant, nous voyons pendant huit tableaux, le général républicain marcher dans un rêve étoilé, écrasant par sa personnalité Kléber, pourtant aussi important que lui et Robespierre dont la figure est si étrangement intéressante, jusqu'à ce qu'il meure bêtement, ayant pourtant, avant de rendre le dernier soupir, le temps d'écouter trois ou quatre longues tirades, d'en débiter lui-même une, et de lever la tête pour qu'on lui passe comme traversin, un drapeau tricolore.

Mais laissons cet ennuyeux melo pour arriver à l'interprétation. M. Davricourt, notre nouveau grand premier rôle, a tenu très correctement le rôle de Marceau. Nous tenons avant de nous prononcer davantage à l'entendre dans un autre rôle. M. Castelian est un superbe Kléber. Notre régisseur général devrait se montrer plus souvent. Il nous a prouvé qu'il savait jouer et bien jouer la comédie; donc : « En scène ! » M. Germain est un traître réussi, M. Louis Couvreur un vieux troupier comme il possède seul le secret d'en fabriquer. Du côté des dames, je ne peux que féliciter Mme Chatelain touchante et naturelle dans le rôle si ennuyeux de Geneviève de Beaulieu et Mme Blanche Querette une accorte cantinière qui remue plus qu'elle ne parle. Il me faut dire aussi que M. Jagorel nous a *abreuvé de sang impur* avec la voix large et vibrante que l'on connaît.

Le cœur et la main, terminait la soirée. Cette opérette au dialogue très anodin se recommande par sa musique qui touche presque à l'opéra-comique, par la légèreté et la grâce distinguée de ses motifs. cette œuvre est peut-être la meilleure de Charles Lecoq.

Mme B. Nazat a chanté le rôle de Micaëla d'une façon très remarquable et avec beaucoup de sentiment. Mlle Halphen... bah, n'en disons rien !

MM. Louis Couvreur (le roi), Jagorel (don Gaëtan), Henri Couvreur (Don Mosquitos), Davreux (Moralis) ont obtenu leur succès habituel de chanteurs et de comédiens.

PIERRE KILEM.

Théâtre de Roubaix. — *Pour la Patrie.*

Si nous inscrivons : *Pour la Patrie* en tête de ce compte-rendu ; c'est que les affiches et les programmes de M. A. Cadoppi le mentionnent. Mais il faut pourtant que l'impresario italien qui est venu donner une représentation samedi au théâtre Becquet, sache bien que nos concitoyens ne se sont pas laissés prendre à cet attrape-nigands.

A Tœpagny-les-Chaussettes, on peut peut-être faire croire au bon public que *Pour la Patrie* est une œuvre représentée avec un *immense succès* à l'Opéra en 1887, mais à Roubaix, c'est autre chose.

Nos concitoyens, au courant du mouvement musical, savent très bien que JAMAIS Verdi ne fit jouer sur la scène de notre académie nationale de musique un opéra portant ce titre et M. Cadoppi ne nous fera jamais croire que M. Martin, son chef d'orchestre, dirigea l'Opéra-comique. Et M. Danbé alors ? Il nous permettra également de lui dire qu'il faudrait qu'il existât un opéra italien dans la capitale pour que ses musiciens en fussent les solistes.

Voici la vérité. M. Maurice Drack a traduit en vers français l'opéra de Verdi intitulé, paraît-il, *la bataille de Legnano* et M. Cadoppi a cru bon de changer le titre en celui de *Pour la Patrie*, pour jeter probablement le doute dans l'esprit des spectateurs, qui se souvenaient vaguement de *Patrie*, l'opéra de Paladhille, représenté avec un certain succès, justement en 1887.

A part ces *détails*, hâtons-nous de dire que la troupe de M. Cadoppi est excellente et que les quelques spectateurs aventurés samedi au théâtre de Roubaix ont été, comme nous, très satisfaits.

Le spectacle commençait par le *Secret de l'oncle Vincent*, un opéra comique de Lajarte qui fourmille de jolis motifs et où il nous a été donné d'entendre M. Borel, un chanteur dont le public de l'ancien théâtre du boulevard se souvient. C'est lui qui créa à Roubaix *Babolin*, cette opérette dont le succès fut considérable. Sa voix a pris, paraît-il, depuis ce temps beaucoup plus d'ampleur. Toujours est-il qu'il nous a fait plaisir, et comme chanteur, et comme comédien.

Mme Dumoulin qui lui donnait la réplique est une excellente chantense légère qui, malheureusement, ne peut plus jouer les ingénues.

Au tour des interprètes de l'Opéra, Mme Montesin — encore du théâtre italien !!! — est une seconde Mme Laville. Sa voix est large, d'une grande justesse et possède un charme de timbre exceptionnel, malheureusement nous lui adresserons le même reproche qu'à Mme Dumoulin.

M. Vedel, le 1er ténor est probablement un débutant. Son organe est fort beau, et il sera parfait quand il aura appris à chanter. Nous n'en dirons pas autant de M. Cambloup, le baryton qui connaît son métier, et dont la voix, bien qu'un peu chevrottante, est conduite avec art.

MM. Rolin, Borel, Verdier, Renaud et Fleuret, ne méritent que des félicitations.

Un bon point à M. Lebrun, le chef d'orchestre du théâtre de Roubaix, qui en quelques jours a formé une excellente fanfare composée d'amateurs du quartier, et qui ont tenu très convenablement leur partie dans le défilé du premier acte.

PIERRE KILEM.

Grand-Théâtre de Lille. — Mlle Salembier, de Lys-lez-Lannoy, ancien professeur de chant à Roubaix, débutera prochainement au Grand-Théâtre de Lille dans le rôle d'*Rudoxie de la Juive*.

HOTEL DU COMMERCE, 20, RUE NAIN

Mardi 10 courant, à neuf heures du soir, *grande séance de billard*, donnée par M. Garnier, professeur du *Grand Hôtel*, à Bruxelles. 20811d

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du lundi 9 décembre

Présidence de M. le Conseiller HANNOTIN.

Affaire de mœurs, jugée par contumace.

L'accusé Achille Oswalt, journalier au Pommereuil, y est né le 18 juillet 1858. Il est donc âgé de 31 ans.

La souscription Faidherbe. — *Comité Roubaisien.* — Voici les 74e et 75e listes :

74e liste. — Collecte faite à la séance du 8 novembre, au Cercle Polyglotte de Roubaix, 26 fr.

Maison Motte-Bossut fils : Auguste Soly, C. Deblonde, chacun 2 fr. Etienne Frère, L. Deroo, C. Raufaing, chacun 1 fr. J. Croin, E. Loridant, J. Deschamps, chacun 0,50. Pierre Dewischer, 0,40. Aug. Duthoit, 0,50. Achille Klein, 2 fr. Ernest Gille, 5 fr. Georges Delescluse, Henri Dauphiné, F. Renard, Delepoulle, chacun 1 fr. Louis Koenig, Joseph Grime, chacun 0,50. Paul Bareth, 1 fr. Constant Deboe, Ch. Wittmann, Louis Lemaire, Ulrich Joph, J.-B. Jeandel, Aug. Lecoutre, chacun 0,50.

Edouard Merlin, Deux petites Alsaciennes, Achille Tahon, chacun 1. Schwederli, 0,20. Tiberghien, Billaut, Grosset, chacun 0,25. Herman, 0,15. Beck, Bauwens, chacun 0,25. Asters, Derkinderen, chacun 0,50. Léon Lecerf, Aloïse Zueber, Draché, chacun 0,25. Emile Varlet, 0,30. Albert Canels, 0,15. Pierre Oppel, Constant Deaspé, Lézy, Louis Fournier, chacun 0,20. Louis Vaniant, 0,15. Ferdinand Delapine, 0,20. Minaert, 0,10. Emile Esprit, 0,20. Cardon, 0,10. Debrive, 0,15. Kimmel, 0,25. Croin, 0,50. Tassart, 0,20.

Joseph Fournier, 0,50. Rommelart, 0,10. Koller, Marie Vanzingue, Thérèse Verbecke, chacun 0,25. Sligter, 0,10. Pauline Pley, Lefebvre, chacun 0,25. Meau, 0,20. Rosine Verspels, 0,10. Marbach, 0,25. Demeyer, Pengbeler, chacun 0,10. Henri Deldale, Debuck, Deman, Hauque, Sirjacob, Vanbunderen, Dauvers, Colbart, Huys, Daverdon, Daverdon fils, Vantegrase, Jean Sept. Roland Duriez Cressent, chacun 0,25.

Debuquoy, Dupont père, 0,25. Jules Dusont, 0,10. A. Dupont, 0,15. Donat, Tissot père, Tissot Joseph, Vanwerbek, Debuquois, Ternak, Valanter, Braeme, E. Deldale, Lejeune, Sirejacob, J. Rubert, Liévin D. Duriez, Vanoverbecq, chacun 0,25. Anonyme, 0,35. F. Deletoile, 0,50. Motte-Bossut fils, 100 fr. Total : 113.15. Listes précédentes : 7.306,72. Total général : 7,679,87.

75e liste. — (Etablissement J. Morel et Cie) : Jules Morel, 5,00. A Collet, Alex. Tibeauts, Ducetzez, ahacun 1,00. Stadler, G. Bonnet, Er. Gustin, L. Pitys, Soots Henri, Camille Wiglie, Fortune Legrand, Gaston Venant, E. Juand, G. Dewachter, J. Mas, Désiré Jules Legay, Florimond Legrand, César Stéphane, Ch. Parent, A. Fruchard, Louis Dutilleul, H. Baeckaert, Léon Morel, Paul Leclère, chacun 0,50. Pierre Akendt, 1,00

Antoine Cousin, 1 fr. Louis Seigneur, 0,25. Anonyme, Joseph Dhaine, chacun 0,50. Louis Cornille, 0,25. Henri Wagnon, A. Pouiet, H. Paerdeon, chacun 0,50. J. Dujardin, Emile Plachez, Emile Millet, L. Lepers,